



Free

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 30/06/09

Les conditions à l'arrivée d'un quatrième opérateur de téléphonie mobile se précisent. Le gendarme des télécoms vient d'envoyer au gouvernement son projet d'appel à candidatures concernant le lot de fréquences réservé à un nouvel entrant.

«Il n'y aura pas de quatrième licence au rabais» a répété Jean-Claude Mallet, président de l'ARCEP. «Je défie quiconque de démontrer que les conditions que nous posons sont inéquitable» a-t-il ajouté.

Concernant les dates butoires, plusieurs ont été fixées. Tout d'abord, la balle est désormais dans le camp du gouvernement, qui devra homologuer le projet d'appel à candidatures de l'ARCEP et fixer définitivement les conditions financières de l'attribution. Selon plusieurs sources, cela sera fait avant la fin du mois. Ensuite, les prétendants auront jusqu'au 30 juin pour déposer leur dossier (mais rien ne les empêchera de le déposer avant :-). Puis M. Mallet a décidé «d'aller vite», il devrait annoncer les résultats «fin juillet».

Pour finaliser le tout, l'heureux élu, après paiement des 203 millions d'euros de redevance, sera propriétaire de la quatrième licence mobile «vraisemblablement en septembre». Il pourra alors commencer à déployer son réseau :-)

Concernant les neuf critères retenus par l'ARCEP, un élément original a fait son apparition par rapport aux précédentes attributions : les conditions d'accueil des MVNO. Le ou les prétendants devront exposer les engagements qu'ils sont prêts à prendre à l'égard de ces opérateurs sans réseau... Les autres critères sont plus classiques, comme la couverture de la population. Le nouvel entrant devra couvrir 25% de la population au bout de deux ans, et 80% au bout de huit ans. Dans son dossier, il devra également détailler les termes de ses futures offres (durée, conditions de renouvellement, tarifs, ...). Des offres que l'on attend avec impatience :-)

Si plusieurs spécialistes ne croient plus au suspens et évoquent déjà la victoire de Free, il est certain que pour réussir ce tournant historique, Free ne devra rater aucune marche... Show must go on ;-)

Source : <http://www.freenews.fr/nat/6587-3g-licence-3g-l-arcep-impose-une-couverture-minimum-du-territoire.html>

Téléphonie mobile

LE SYMPTÔME DES ANTENNES IMAGINAIRE...

Après la condamnation de Bouygues Télécom à démonter une antenne relais (cf. édition du 6 février), SFR a été également condamné à la même peine le 16 février dernier, suite aussi à une plainte de riverains.

Pour éviter que la guerre contre les antennes s'aggrave, le Premier ministre a décidé d'organiser une table ronde le 26 mars prochain, pour discuter des dangers potentiels des téléphones mobiles et des antennes relais pour la santé. Notre secrétaire d'Etat au Numérique Nathalie Kosciusko Morizet, la secrétaire d'Etat à l'Ecologie et la ministre de la Santé ont été mandatées pour organiser cette grande réunion. Surprise du côté du gouvernement, contrairement aux derniers avis des juges, la convocation mentionne que «l'hypothèse d'un risque pour la santé ne peut être retenue en l'état actuel des connaissances scientifiques».

Un avis tranché donc, qui va dans le même sens que celui de notre secrétaire d'Etat au Numérique, qui a ajouté que «la question des antennes ne devait pas se régler devant les tribunaux». Les juges sont prévenus...

En même temps que le gouvernement, pour peut-être soutenir les opérateurs déboutés, l'Académie de médecine a émis un avis similaire sur les éventuels dangers des ondes électromagnétiques. «Les installations ne présentent aucun danger pour la santé, comme le montrent plusieurs rapports de l'OMS, de la Commission européenne et de l'Agence française de l'environnement en France». Et l'Académie de médecine de déclarer : «ces décisions de justice sont inquiétantes, car elles remettent en cause l'expertise scientifique dans son essence même»...

Interrogé sur le sujet hier à la radio, le PDG de France Télécom a déclaré avec humour : «Cela fait vingt ans que nous sommes irradiés par l'émetteur de la tour Eiffel et je ne crois pas qu'il y ait eu une augmentation des décès dans le VII^e arrondissement de Paris ! Il y a des émetteurs bien plus puissants que ceux des opérateurs et personne ne s'y intéresse». Entre les craintes des élus et les obligations de couverture, les opérateurs ne savent plus vraiment sur quel pied danser.

Source : *La Tribune*



Le site qui déchire du vendredi

SPRINGFIELD EN HD

Pour fêter le début de la 21^{ème} saison, la série Les Simpson s'offre la haute définition ! Pour couronner le tout, un tout nouveau générique a fait son apparition... Un fan de la famille la plus déjantée des Etats-Unis a eu la patience de décortiquer la toute dernière scène du générique montrant la plupart des habitants de Springfield.

Son résultat est disponible ici :

<http://bitstream.soundandvisionmag.com/.a/6a00df3521c6368834011278dfea0328a4-pi>

(et pour ceux qui voudraient voir le nouveau générique, direction un célèbre site de vidéo, ici :

<http://www.youtube.com/watch?v=qZGz1Ajq7QU>)